

Fiche 6: Conseils pour préparer l'épreuve 2

Questionnaire portant sur l'environnement naturel et humain et l'expérience de la vie en montagne

Cette épreuve, d'une durée de 30 minutes, se présente sous la forme d'un écrit. Elle est accessible aux candidats qui n'ont pas été éliminés à la première épreuve.

Elle vise à s'assurer que le candidat possède les connaissances de base relatives à l'environnement montagnard naturel (écologie générale, faune, flore, géologie, géographie, météorologie) et humain (économie, habitat et vie sociale, protection de l'environnement) et d'évaluer son expérience de la vie en montagne.

Pour des raisons fonctionnelles, la deuxième épreuve peut être passée avant la première. Elle est alors évaluée postérieurement à cette dernière épreuve, dans le seul cas où le candidat n'a pas été éliminé.

1. Construction du questionnaire (40 questions)

Pour chaque question, il existe 4 propositions de réponses dont :

- au moins une est juste
- au plus deux sont justes

2. Correction

Pour que la réponse à chaque question soit validée par l'obtention d'un point, le candidat doit avoir indiqué toutes les réponses justes et uniquement celles-ci.

L'admissibilité est fixée à 30 points.

3. Organisation des questions

Le questionnaire interroge 9 chapitres de connaissances, eux-mêmes subdivisés en rubriques comme suit :

1. Ecologie générale (6 questions) :

- Rôles et réglementations de la chasse et des grands prédateurs
- Equilibres et déséquilibres écologiques
- Biodiversité et écosystème
- Photosynthèse et respiration
- Définition de l'espèce, évolution, classement des êtres vivants
- Contraintes physiques du milieu montagnard

2. Faune de montagne (5 questions) :

- Identification d'espèces emblématiques
- Les régimes alimentaires de la faune
- Traces et modes de déplacement
- Classement des vertébrés
- Classement des invertébrés



3. Flore de montagne (3 questions) :

- Identification d'espèces emblématiques
- Les étages de végétation
- La reproduction des végétaux

4. Géologie (3 questions) :

- · Les principales roches et principaux massifs
- Les principales formes d'érosion et de dépôts
- Les grandes ères géologiques : principaux repères dans le temps

5. Géographie et toponymie (4 questions) :

- Principaux points culminants
- Sources, bassins versant des fleuves français
- Localisation administrative des massifs français
- Terminologie et toponymie

6. Météorologie (4 questions) :

- Les nuages
- Dépression / Anticyclone
- Altimètre / Baromètre
- L'orage

7. Economie, habitat et vie sociale en montagne (5 questions) :

- Agriculture en Montagne
- Tourisme en Montagne
- Exploitation forestière
- Habitat montagnard
- Colonisation du milieu montagnard par l'Homme

8. Protection de l'environnement (4 questions) :

- Les Parcs nationaux
- Les réserves naturelles
- Les APPB
- Les interdictions générales

9. Expérience de la vie en montagne (6 questions) :

- Les refuges de montagne
- L'équipement du randonneur
- Le comportement sécuritaire
- La planification d'une randonnée
- La cartographie et le balisage
- Les moyens de communication en montagne

Conseils de préparation pour la deuxième épreuve

Le programme de chaque rubrique est précisé de manière plus approfondie dans le tableau consultable sur le site du CNSNMM intitulé "annexe". Il est facile de trouver les contenus correspondant sur internet.

Economie, habitat, vie sociale en montagne (5 questions)

	Exemples de vocabulaire à maîtriser	Exemples de notions à maitriser
Agriculture en Montagne	AOP ; Alpage ; Pâture ; Pré de fauche ; Elevage extensif ; Agriculture intensive ; Zone montagne ; Polyculture vivrière ; Rendement ; Race rustique	Connaître, définir et comprendre les notions ci-contre
Tourisme en Montagne	Tourisme montagnard estival, tourisme montagnard hivernal, randonnée pédestre	Histoire, évolution, diversité, importance économique des activités touristiques ci-contre
Exploitation forestière	Forêt domaniale ; Forêt communale ; Forêt privée ; ONF ; Forêt primaire ; Futaie jardinée ; Futaie régulière ; Plantation ; Rendement ; Coupe à blanc ; régénération naturelle ; pré-bois ; déforestation	Connaître, définir et comprendre les notions ci-contre
Habitat montagnard	Habitat dispersé, habitat regroupé, matériaux de construction locaux, fonction de protection de l'habitat, fonctions agropastorales de l'habitat	Connaître les caractéristique principales de l'habitat montagnard
Colonisation du milieu montagnard par l'Homme	Voie de passage, aire de chasse, lieu de retraite religieuse, exploitation de ressources naturelles, zone de défense militaire, agriculture de montagne, thermalisme, tourisme estval, tourisme hivernal	Connaître, définir et comprendre l'histoire et les motivations de l'implantation de l'homme en montagne

Protection de l'environnement (4 questions)

Exemples de notions à maitriser

Exemple de vocabulaire à maîtriser

Les Parcs nationaux	Nombre de parc nationaux ; localisation des parcs "montagne" ; Réglementation des PN ; Rôles des PN ; zône centrale ; Zône périphérique ; Administration des PN	Définition et caractéristiques principales
Les Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope	Milieu de vie ; Arrêté Préfectoral ; Biotope ; Rôle d'un APPB	Définition et caractéristiques principales
Les réserves naturelles	Décret ; réglementation d'une RN ; administration d'une RN ; Rôle d'une RN	Définition et caractéristiques principales
Les interdictions générales	Divagation des animaux domestiques ; Respect de la propriété privée ; circulation des véhicules à moteur ; cueillette ; randonner hors sentier	Connaître les principales interdictions générales qui s'imposent à l'homme quand il fréquence un espace naturel quel qu'il soit

Géographie et Toponymie (4 questions)

Exemples de notions à maitriser

toponymie de quelques noms communs.

Exemples de vocabulaire à maîtriser

Principaux points culminants	Grand Ballon / Vosges ; Crêt de la neige / Jura ; Mont Blanc / Alpes du nord ; Barre des Ecrins / Alpes du sud ; Puy de Sancy / Massif central ; Pic d'Aneto / Pyrénées ; Monté Cinto / Corse ; Piton des neiges / Réunion ; Soufrière / Antilles	Connaître les noms des points culminants des principaux massifs et ensembles géographiques français et frontaliers. Connaître les hauteurs relatives de ces différents massifs.
Sources et bassins versant des fleuves français	Rhin ; Rhône ; Loire ; Garonne ; Adour ; Var ; Aude ; Golo	Connaître la localisation par massif des sources et des bassins versant des fleuves français et frontaliers
Localisation administrative des massifs français	Vosges ; Jura ; Alpes ; Massif Central ; Pyrénées ; Corse / Pays et régions administratives	Localisation administrative par pays et par régions administratives des principaux massifs français et frontaliers
Terminologie	Terminologie : Col ; Bassin versant ; Vallée ; Talweg ; Anticlinal ; Synclinal ; Confluence ; Crête ; Sommet ; Vallée glaciaire ; Lac ; Lac glaciaire ; Plaine alluviale ; Latitude ; Longitude	Connaître, définir et comprendre les notions ci- contre ;
Toponymie	Voir la liste en annexe	Connaître la définition de "Toponymie" ; Connaître l'usage de la toponymie en montagne. Connaître la

TOPONYMIE

Balme; Baume; Barme; Balmette: Caverne, abri sous roche

Chaux ; Chau ; Chalp ; Chaup ; Chaume : Hauteur dénudée, plateau rocheux

Echaillon; Eychaillon; Esseillon: Escalier, pente en gradin, pente d'accès difficile

Lau ; Laus ; Lauset ; Lauzet : Lac, petite étendue d'eau

Joux ; Lajoux ; Mijoux ; Jora ; Jura : Zone boisée

Aiga; Aie; Aigo; Aigalous; Aygo; Aygue: Eau

Doron; Dora; Doire; Dranse; Durance; Douro: Eau courante, torrent

Alpe ; Alpette ; Alp ; Aup ; Arp : Pâturage de haute altitude

Bastide ; Bâtie ; Bastille : Maison forte

Moutier; Münster; Mouster: Monastère

Pel; Pellat; Pilat; Pelas; Pela:

Pertuis ; Pertus ; Portell ; Porta ; Port ; Portillon ; Portalet ; Portet : Ouverture, petit col, passage

Praille; Prat; Prado; Praele; Prarion; Pradelle: Prairie

Puy ; Puyo ; Puyou : Montée, colline, montagne

Ru ; Ruau ; Ruisset ; Ruisson : Ruisseau

Serre ; Serra ; Serret ; Sierra : Hauteur , colline

Sourde ; Sourgeon ; Sourdron ; Sourdille ; Sourdanne : Source, terrain humide

Sagne ; Saigne ; Sagneiro ; Sagerie ; saignotte : Marais , Prairie marécageuse

Ros; Rosière; Roseland; Roselend; Rosonnoi: Lieu humide, marais ou poussent les roseaux

Vau; Vaux; Baleio; Baisse: Val, Vallée

Météorologie (4 questions)

Les nuages	Sirus ; stratus ; Cumulus ; Cumulonimbus ; Barre de foehn	connaître les caracteristiques principales des nuages ci- contre. Connaître le sens des préfixes "alto" et "Siro" ainsi que les nuages associés à l'orage, à la mer de nuage
Dépression / Anticyclone	Dépression et anticyclone : Orientation des vents / hémisphère et Indication beau temps /mauvais temps ; Isobare; perturbation	Connaître, définir et comprendre les notions ci-contre et leurs inter-relations
Altimètre /	Indications de l'altimètre ; indication du baromètre ; évolutions relatives de ces	Connaître, définir et comprendre les notions ci-contre et

de l'altimètre

Dangers pour le randonneur ; Cumulonimbus ;
L'orage Risque électrique ; Chute de la température ;
Fortes précipitations ; Vent violent

Baromètre

Exemples de vocabulaire à maîtriser

indications; beau/mauvais temps; étalonage

Connaître, définir et comprendre l'orage en montagne

leurs inter-relations

Exemples de notions à maitriser

Ecologie générale (6 questions)

Ecologie generale (6 questions)			
Exemples de vocabulaire à maîtriser		Exemples de notions à maitriser	
Rôle et réglementations de la chasse et des grands prédateurs	Période de chasse ; Permis de chasse ; ACCA ; Espèces chassables ; Espèces protégées ; Réserves de chasse ; Modes de chasses autorisés ; Modes de chasse interdits ; Régulation naturelle des populations ; Chasse administrative ; Dégats de la faune sauvage ; Loup ; Ours ; Lynx ; La chasse comme mode de régulation	Le rôle de la chasse dans la régulation des populations ; Le cadre général de la réglementation de la chasse en France ; La place des grands prédateurs	
Equilibres et déséquilibres Ecologiques	Biotope ; Régulation ; Colonisation; Eutrophisation; Acivités humaines ; Espèces invasives ; Espèce endémique ; Aire de répartition ; Niche écologique ; Concurrence écologique ; Parasitisme ; Commensalisme; Symbiose	Connaître, définir et comprendre les notions ci-contre	
Biodiversité et écosystème	biodiversité, écosystème, biotope, barrière et couloir écologique, domaine vital, aire de répartition, biocénose, climax	Connaître, définir et comprendre les notions ci-contre	
Photosynthèse et respiration	Photosynthèse, fonction chlorophyllienne, respiration. Eau+Energie+Dioxyde de carbone <=>Matière organique+Oxygène	Connaître et comprendre les bases des la photosynthèse et de la respiration des végétaux : les éléments chimiques concernés, les produits initiaux et finaux et leurs origines	
Définition de l'espèce, évolution, classement des êtres vivants	Espèce ; Descendance fertile ; Ressemblance morphologique ; Similitudes génétiques ; Adaptation génétique ; Evolution d'une espèce dans le temps ; Evolution du milieu de vie ; Apparition d'une nouvelle espèce ; Classement des espèces en genres et en familles	Connaître et comprendre la définition de l'espèce : "Ensemble des individus pouvant donner naissance à une descendance fertile". Connaître les grands principes de la sélection naturelle et de l'évolution des espèces. Connaître les grands principes de la classification scientifique des êtres vivants	
Contraintes physiques du milieu montagnard	Température ; pression atmosphérique ; luminosité ; hygrométrie ; enneigement ; vent ; pente ; altitude ; orientation de versant ; latitude	Connaître et mettre en relation les principales contraintes physiques du milieu montagnard	

Géologie (3 questions) Exemples de vocabulaire à maîtriser Exemples de notions à maitriser

R	Grés ; Granite ; Calcaire ; Schiste ; Marne ; Basalte ; Roche sédimentaire ; Roche magmatique ; Roche éruptive ; Roche métamorphique ; refroidissement rapide ; cristallisation lente ; Sédimentation ; Transformation ; Agrégation ; Cimentation ; Dissolution	Identifier et connaître la carractéristique principale des quelques types de roches, des principaux procécus de formation des roches.
massifs	Massif du Jura ; Massif des Vosges ; Prés-Alpes ; Chaine des Puys ; Pyrénées ; Corse ; Plissement sédimentaire ; Volcanisme ; Erosion de massif granitique ancien ; collision de plaques tectoniques	Connaître l'origine de la formation des principaux massifs montagneux français
Les principales	Moraines ; Loess ; Sables ; Argiles ; Limons ; Coulée basaltique ; Pierrier ; Ebouli ; sédimentation fluviale; sédimentation lacustre	Connaître les origines des principaux types de formations sédimentaires, détritiques ou volvanique donnant naissance à des dépots
et de dépôts	Vallée en U ; Faille ; Cluse ; falaise; érosion chimique; érosion mécanique; érosion éolienne; érosion torrentielle; érosion liée aux différences de température; érosion liée à la neige	Connaître les principales formes d'érosion; les principaux facteurs d'érosion
Les grandes ères géologiques : principaux repères dans le temps	Ere quaternaire ; Ere tertiaire ; Ere secondaire ; Ere primaire ; Précambrien	Nommer et situer chronologiquement les principales grandes ères géologiques ci-contre
	4°: Glaciations récentes; Développement de l'espèce humaine; Volcanisme de la chaine des Puys; 3°: Formation des reliefs Alpins, Jurassiens, Corses et Pyrénéens; Collision de plaques tecntoniques; 2° Formation de bassins sédimentaires; Sédimentation calcaire; Régne des dinosaures; 1°: Continent unique; Pangée; Socle primaire cristalin	Situer les grands repères de l'évolution de la nature dans l'échelle des temps géologiques

9. Expérience de la vie en montagne (6 questions) : Les refuges de montagne L'équipement du randonneur Le comportement sécuritaire La planification d'une randonnée La cartographie et le balisage Les moyens de communication en montagne

Faune de montagne (5 questions)

	Exemples de vocabulaire à maîtriser	Exemples de notions à maitriser	
Identification d'espèces emblématiques	Chamois/Isard; Bouquetin; Cerf; Chevreuil; Mouflon; Sanglier; Marmotte; Lièvre; Ecureuil; Hérisson	Identification des principaux animaux emblématiques du milieu montagnard sur la	
Identification d'espèces emblématiques	Hermine; Renard; Loup; Ours; Lynx; Aigle; Gypaëte; Hibou; Chouette; Tétras; Perdrix; Lagopède; Chocard	base de leur noms vernaculaires, de leur silhouettes, de leur classement usuel ou de le description rapide.	
Comment passer l'hiver ?	Hiberner ; Hiverner ; Migration horizontale ; Migration verticale ; Changement de régime alimentaire ; Mue ; Réserves de graisse ; Réserve de nourriture	Connaissance des principales stratégies mises e place par la faune emblématique montagnarde pour passer la mauvaise saison	
Les régimes alimentaires de la faune	Omnivore ; Carnivore ; Insectivore ; Herbivore ; Ruminant ; Piscivore ; Granivore ; Charognard ; Ruminant ; Détritivore ; Prédateur	Connaissance des principaux régimes alimentaires de la faune emblématique montagnarde	
Traces et modes de déplacement	Ongulé ; Digitigrade ; Plantigrade ; Palmipède ; Marche ; Bon ; Trot ; Galop ; Reptation	Identification des traces et connaissances des principaux modes de déplacement de la faune emblématique montagnarde	
Classement des vertébrés	Mammifères : Rongeurs ; Canidés ; Félidés ; Cervidés ; Bovidés ; Ongulés ; Ruminants ; Mustélidés ; Oiseaux : Rapaces ; Galinacés ; Corvidés ; Reptiles : Serpents ; Vipère ; Couleuvre ; Lézards ; Orvets ; Tortues ; Amphibiens : Grenouilles ; Crapeaux ; Tritons ; Salamandres ; Poissons : Salmonidés	Classement usuel des vertébrés emblématiques montagnards	
Classement des invertébrés	Insectes: Fourmis; Papillons; Mouches; Abeilles; Libellules; Arachnidés: Araignées; Acariens; Molusques: Escargots; Limaces; Crustacé: Ecrevisses; Vers; Lombrics; Miriapodes; Millepattes	Classement usuel de quelques invertébrés rencontrés en milieu montagnard	

Flore de montagne (3 questions)

	Exemples de vocabulaire à maîtriser	Exemples de notions à maitriser	
	Fleurs emblématiques : Renoncule ; Campanule ; Gentiane ; Orchis ; Anémone ; Lis ; Aster ; edelweiss ; Génépi ; Plante sans fleur : Fougère, Prèle, Mousse		
Identification d'espèces emblématiques	Conifères emblématiques : Epicéa ; Sapin ; Pin ; Mélèze	Identification des principaux végétaux emblématiques du milieu montagnard sur la base de leur nom vernaculaire, de leur silhouettes, de leur classement usuel ou de leur description rapide.	
	Feuillus emblématiques : Hêtre ; Erable ; Frêne ; Sorbier ; Aulnes		
Les étages de végétation	Etage collinéen ; Etage montagnard ; Etage sub- alpin ; Zône de combat ; Etage alpin ; Etage nival	Nommer et positionner les uns par rapport aux autres les principaux étages de végétation	
	Culture et arbres à feuilles caduques ; Etage forestier mixte ; Etage forestier résineux ; Limite forestière haute ; Prairies naturelles d'altitude ; Quasi absence de végétation	Connaître la principale carractéristique végétale théorique de chaque étage	
La reproduction	Fleur ; pollen ; spore ; étamines ; pistil ; pétales ; Autofécondation/Biparentalité ; reproduction végétative : stolon, rhisome, tubercule	Connaître les principales parties d'une fleur et leurs rôles respectifs ; Connaître quelques modes de reproduction végétatifs ; Connaître	
des végétaux	Fougères ; Prèles ; Mousses ; Plantes à fleurs ; Plantes annuelles, bisannuelles, vivaces	quelques végétaux se reproduisant par spore ; Connaître le vocabulaire relatif aux cycles de reproduction des végétaux	

PROBATOIRE AMM Test n°1

Questions	Réponses proposées	Cases à cocher	N° de Question
	Autorisation Communale de Chasse Adaptée		
A.C.C.A. signifie :	Association Communale de Chasse Agréée		1
	Accord Commun de Chasse Autonome		•
	Association Contre la Chasse à l'Affut		
	une espèce présente partout		
Una arabas andámique art	une espèce disparue		2
Une espèce endémique est	une espèce naturellement présente qu'à un seul endroit		
	une espèce migratrice		
	perdent leurs feuilles chaque année		
	gardent leurs feuilles toute l'année		
Les forêts sempervirens	se trouvent généralement à l'étage montagnard et collinéen		3
	sont des forêts décidues (ou caducifoliées)		
	produit de la matière organique		
La respiration	consomme de l'oxygène		A
	produit de l'oxygène		4
	des plantes est réalisée par les chloroplastes		
	par l'autopolinisation		
L'apparition de nouvelles espèces	par la reproduction sexuée		F
végétales est favorisée	par la multiplication végétative)
	par le clonage		

1	
	X
2	
	X
2	□ X
3	
	X
4	
_	Х
5	

Sauf exception, en montagne, quand	le rayonnement UV diminue	
	la pluviométrie diminue	6
l'altitude augmente	la taille des arbres diminue	0
l'altitude augmente	la vitesse du vent diminue	
	Je suis un bouquetin	
	Je porte des bois	7
	Je suis un chamois	/
36	Je suis un mouflon	
	oiseaux	
La rumination est une caractéristique	carnivores	0
	herbivores	8
	rongeurs	
A A	Trace de canidé	
	Trace de félidé	0
	Trace d'ongulé	9
	Trace de plantigrade	
	sont des mammifères	
Les oiseaux, les reptiles, les poissons	sont des vertébrés	10
et les amphibiens (ou "batraciens")	sont des invertébrés	_ •
	sont des arthropodes	

6 X X 8 X X X 10

	sont des insectes	
les araignées	sont des vertébrés	11
	sont des crustacés	11
	ont 8 pattes	
A. (A.)	Feuille de gentiane jaune	
	Feuille de charme	12
	Feuille d'érable	12
	Feuille de sorbier	
	entre l'étage alpin et l'étage nival	
La limite de végétation appelée	entre l'étage montagnard et l'étage subalpin	13
"zone de combat" est située :	entre l'étage subalpin et l'étage alpin	13
	à la limite supérieure naturelle de la forêt	
	produisent des spores	
Les étamines	produisent des graines	1/1
Les étanines	produisent des fruits	14
	produisent du pollen	
	une roche magmatique	
La calcaina aut	une roche métamorphique	1 5
Le calcaire est	une roche sédimentaire	15
	une roche volcanique	
	la surfréquentation des sentiers	
En montagne certaines formes	le réchauffement climatique	16
d'érosion physiques sont accentuées par	l'augmentation des surfaces boisées	10
	la présence d'une forte biodiversité	

11	
	X
12	X
12	
13	
10	X
	X
14	
17	
	X
15	
13	X
	Х
16	Х
10	

	d'ère primaire	
"Paléozoïque", temps géologique succédant au Précambrien, est	d'ère secondaire	17
synonyme	d'ère tertiaire	17
	de quaternaire	
	de la Corse	
Le Crêt de la Neige est le point	de la Réunion	10
culminant	du massif du Jura	18
	du Massif Central	
	le Massif Central	
	les Pyrénées et le massif central	
La Loire draine principalement	le Massif Central et les Vosges	19
	le Massif Central et les Alpes	
	France et Espagne uniquement	
Les Pyrénées s'étendent sur les	France, Andorre, Espagne	20
territoires de	France, Espagne et Portugal	20
	Andorre, Espagne et Portugal	
	à une rivière	
Moutiers, Münster, Moustier : Ces	à une grotte	21
toponymes font référence	à un édifice religieux	_
	à un col	

17	X
17	
18	
10	X
	X
19	
20	X
20	

21

X

	un nuage signe de mauvais temps	
Le cumulonimbus est	une accumulation de neige due au vent	22
	un petit nuage blanc situé à haute altitude	
	un gros nuage à base sombre générateur d'orage	
	est un nuage formé de cristaux de glace	
	est une dépression atmosphérique	
En météorologie, un isobare	est une ligne ou une surface reliant tous les points d'égale pression	23
	est la limite d'un front chaud	
	que la pression atmosphérique diminue	
Quand l'altitude indiquée par un altimètre à fonctionnement	que l'altitude diminue	24
barométrique diminue cela peut indiquer	que la pression atmosphérique augmente	24
	que le mauvais temps arrive rapidement	
	ont une localisation exacte souvent difficile à prévoir	
	entrainent toujours des précipitations	
Les orages	sont des phénomènes toujours locaux	25
	entrainent toujours une hausse de la température	
	toujours en vallée	
	toujours à l'ubac	26
Les alpages sont	parfois gardés par un patou	26
	utilisés l'été pour le pâturage	
	la FFCAM	
La fédération sportive délégataire de l'Etat pour la "randonnée pédestre"	la FFME	27
est	la FFRandonnée	- 7
	l'UCPA	

	х
22	
	X
22	
23	Х
24	Х
24	Х
	X
25	
26	
20	Х
	Х
27	X

	appartient à l'Etat	
	n'est pas accessible aux randonneurs	
Une forêt domaniale	est une forêt primaire non exploitée	28
	est une forêt privée	
	est toujours regroupé.	
L'habitat traditionnel montagnard	est toujours dispersé.	29
	est positionné préférentiellement en adret.	
	est toujours permanent.	
Au Moyen Age les moines ont participé	au reboisement de la montagne	
	au déclin de l'agriculture en montagne	
	au défrichement de la montagne	30
	à l'essor du thermalisme en montagne	
Combien de Parcs Nationaux sont situés dans les Alpes Françaises	4	
	3	24
	2	31
	1	

	Х
28	
29	
23	Х
30	Х
31	Х

Sauf exceptions, dans une réserve naturelle, est-(sont) interdit(s) :	la chasse	
	l'agriculture	22
	le pastoralisme	32
	le survol des drones	
	peut limiter la pratique de la raquette à neige	
	ne peut pas limiter la pratique de la randonnée pédestre	22
Un A.P.P.B.	ne peut pas limiter la pratique de la randonnée hivernale	33
	ne peut pas limiter la pratique du VTT	
	toujours interdite sur tout le territoire français	
En montagne, la cueillette des fleurs	réservée aux professionnels	34
est	interdite dans les zones cœur des Parcs Nationaux	3 4
	autorisée, hors parcs nationaux, pour toutes les espèces	
	se situe toujours dans un massif de montagne	
Un refuge de montagne	est toujours gardé au moins l'été	35
	est toujours accessible par remontée mécanique	
	doit être accessible par voie carrossable	
Un D.V.A.	peut être utile uniquement l'hiver	
	peut être utile en terrain enneigé	
	est accompagné d'une pelle à neige et d'une sonde à neige pour être efficace	36
	est inutile en dessous du risque 3	

32	
	X
	X
33	
33	
34	
5 4	X
	Х
35	
36	X
	X

L'échelle européenne de risque	comporte 4 niveaux de danger croisssants	
	remplace le B.R.A.	27
d'avalanche	comporte 5 niveaux de risques croissants	37
	n'indique que les risques de déclenchement à distance	
	le versant situé au nord est un versant sud	
Vous étes dans une vallée orientée	le versant situé au sud est un versant nord	38
Est/Ouest	le versant situé au nord est un versant nord	30
	le versant situé au sud est un versant sud	
	Les chemins non balisés ne sont pas représentés	
En zone de montagne sur les cartes	Les itinéraires hors sentier ne sont jamais représentés	39
IGN TOP25	l'équidistance des courbes de niveau est toujours de 10 m	33
	le cadrillage UTM bleu n'indique pas exactement le nord géographique	
Un smartphone	capte partout en montagne	
	permet d'appeler le 112 via tous les opérateurs dés qu'il y a un réseau disponible	
	peut toujours remplacer la radio	40
	peut permettre de se localiser	

37	
37	Х
	X
38	X
30	
39	
33	
	X
	X
40	
	X

PROBATOIRE AMM Test 2

T NOBAL GINE AND TEST E			
Questions	Réponses proposées	Cases à cocher	N° de Question
	les agents de l'ONCFS		
La police de la chasse peut être	Les députés		1
assurée par	Les conseillers régionaux		_
	Les agents de l'ONF		
	entraine le développement d'algues vertes		
Un excès d'azote (nitrates) dans un	est signe de bonne qualité des eaux		_
lac	peut entrainer une diminution de l'oxygène disponible		
	est recherché par les pécheurs		
	l'aire de répartition d'une espèce		
	l'aire de migration d'une espèce		
un biotope est	l'ensemble des facteurs physiques, chimiques et climatiques d'un écosystème		3
	synonyme de symbiose		
	produit de la matière organique		
La mhatan mth Na	consomme de l'oxygène		_
La photosynthèse	produit du gaz carbonique		4
	existe chez certains vertébrés		
L'ensemble des individus capables de se reproduire entre eux et de donner une descendance fertile constitue	une famille		
	une espèce		_
	un genre		5
	un écosystème		

1	X
	X
	X
2	
2	X
3	X
	X
4	
4	
5	
	Х

	la multiplication des lichens	
En montagne la croissance des arbres est limitée par	l'augmentation du vent	6
	l'augmentation de la quantité de neige	
	l'augmentation de la pression athmosphérique	
	Je suis un cerf	
	Je suis un bouquetin	7
	Je suis un chamois ou un isard	/
	Je suis un chevreuil	
	se nourrit de végétaux	
Ha shawa swawi	se nourrit d'animaux morts	0
Un charognard	vit uniquement en montagne	0
	est forcément un mammifère	
	Trace d'oiseau	
	Trace de canidé	0
	Trace d'ongulé	9
	Trace de plantigrade	
Les mammifères	sont des animaux uniquement terrestres	
	sont des animaux à sang chaud	10
	sont des invertébrés	
	sont des animaux à sang froid	

6	
	Х
	Х
7	
	Х
8	
	Х
Q	
9	Х
10	
	Х

Les insectes	ont 6 pattes	
	ont 8 pattes	11
	ont 4 pattes	11
	sont des vertébrés	
Mary s	noisetier	
ELL J. J. J. J. J.	érable	12
	hêtre	12
	sorbier	
	la disparition progressive des feuillus	
A altitude croissante, l'étage	la disparition progressive des résineux	13
montagnard voit	la disparition des plantes à fleurs	13
	la disparition des oiseaux	
	Les fougères	
Quels végétaux produisent des	Les conifères	14
graines	Les mousses	14
	Les algues	
	des massifs sédimentaires calcaires	
Les massifs montagneux de Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe sont		16
	des massifs volcaniques	15
	des massifs glaciaires anciens	
Les moraines sont dues à l'érosion par	le vent	
	les rivières	16
	la lave	16
	les glaciers	

11	Х
12	
	X
	X
13	
13	
14	Х
1-	
15	
	Х
16	
	Х

Les Alpes sont apparues	à l'ère primaire (Paléozoïque)	
	à l'ère secondaire (Mésozoïque)	17
	à l'ère tertiaire (Cénozoïque)	17
	au quaternaire	
	de la Guadeloupe	
Le Puy de Sancy est le point	des Pyrénées	18
culminant	du Jura	10
	du Massif Central	
	Loire	
Fleuve(s) dont la (les) source(s) est	Rhône	1.0
(sont) située(s) en France	Garonne	19
	Rhin	
Les seuls massifs de France métropolitaine situés entièrement sur le territoire national sont	la Corse, le Jura et les Alpes	
	la Corse, les Vosges et le Massif Central	20
	La Corse, les Pyrénées et les Alpes	20
	La Corse, le Jura et les Pyrénées	
Balme, Baume, ces toponymes font référence	à un torrent	
	à une grotte ou un abri sous roche	21
	à un col	_
	à un sommet	

17	
	Х
18	
10	
	Х
19	X
20	
	x
21	
	X

Les cirrus	sont des nuages de haute altitude	
	sont des nuages de basse altitude	22
	sont les nuages formant les orages	
	ne sont pas des nuages	
	est un nuage formé de cristaux de glace	
	est une perturbation météorologique instable	
Un isotherme	est une ligne imaginaire reliant tous les points d'égale température	23
	est un appareil de mesure météorologique	
	utilise la pression atmosphérique pour indiquer une altitude	
	mesure l'altitude à l'aide des points géodésiques	24
Un altimètre barométrique	est plus précis qu'une carte pour donner l'altitude d'un point côté	24
	calcule et indique une altitude en utilisant les satellites	
	la foudre est tombée à environ 3 km	
Lors d'un orage si le temps entre	la foudre est tombée à environ 6 km	
l'éclair et le coup de tonnerre est de 6 secondes	la foudre est tombée à environ 1 km	25
	la foudre est tombée à environ 2 km	
Une AOP peut protéger	un vin	
	un paysage	26
	un fromage	26
	un monument	
Pour un sentier que signifie GRP	GR du Patrimoine	
	GR Piéton	27
	GR de Pays	
	GR de Province	

22	Х
23	
25	X
	Х
24	
24	
25	
25	
	X
	Х
26	
	X
27	X

Le service de la R.T.M. de l'ONF s'occupe	de la qualité des eaux des torrents			
	de la lutte contre l'érosion			
	de la gestion des alpages		28	
	de l'exploitation des forêts de montagne			
	sont de grandes constructions de montagne habitées toute l'année			
Greniers forts, mazots et burons	ont beaucoup de volume pour pouvoir stocker le fourrage pour l'hiver		29	
,	sont de petites constructions typiques de certains massifs			
	sont construits avec les matériaux locaux			
Au XIX siècle l'industrie lourde s'est implantée dans les vallées alpines	pour utiliser la force hydraulique des torrents			
	pour la proximité des forêts de montagne			
	pour profiter de la qualité de l'air		30	
	pour la qualité de l'eau			
Sauf exceptions, dans la zone cœur des Parcs Nationaux Français est- (sont) autorisé-(s)	le camping			
	la randonnée pédestre		24	
	la cani-rando		31	
	la circulation des touristes en voiture			

28	
	Х
29	
	Х
	Х
	X
30	Х
30	X
30	X
	X
30	X

Dans une réserve naturelle est-(sont) toujours interdit-(s)	la chasse	
	la coupe d'arbre	22
	le fauchage	32
	la destruction d'espèces protégées	
	un organisme de gestion des forêts	
H. A.B.B.B. and	une mesure de protection du milieu de vie d'une ou plusieurs espèces	22
Un A.P.P.B. est	une directive européenne ciblant la protection des oiseaux migrateurs	33
	une association de protection de la nature	
	est interdit dans les zones cœurs des Parcs Nationaux	
Sauf exception, le survol des drones	est autorisé dans les Réserves Naturelles	34
	n'est jamais règlementé	34
	est toujours interdit sur tout le territoire français	
Les refuges de montagne	sont construits en montagne	
	sont uniquement gérés par le C.A.F.	35
	sont toujours interdits aux mineurs	
	sont soit gardés, soit ouverts au public	
Un appareil d'aide au positionnement par satellite (G.P.S.)	permet de se situer partout sur terre	
	permet d'être suivi directement via internet	
	est un émetteur permettant d'être repéré à distance	36
	est un récepteur ne permettant pas d'envoyer un signal	

32	
	Х
22	X
33	
	X
34	
	X
35	
	X
	X
26	
36	

X

	de vérifier que chaque participant dispose d'un DVA, d'une pelle à neige et d'une sonde à neige	
Avant de partir en montagne enneigée, il est indispensable	de vérifier l'état des piles, la fonction émission puis la fonction recherche de chaque DVA	37
	de vérifier l'état des piles, la fonction recherche puis la fonction émission de chaque DVA	3 7
	de recharger pleinement les batteries de son DVA sur le secteur	
	uniquement la distance	
Le calcul du "kilomètre effort" utilise Sur une carte IGN 1/25 000, ce symbole rouge ou rose indique	uniquement la dénivelée	20
	la distance et le(s) dénivelée()s	38
	uniquement l'altitude	
	une limite de Parc National	
	Une limite de commune	39
	un passage délicat sur un sentier	
	un itinéraire de grande randonnée	
En France, le réseau radio pour l'appel des secours est présent	dans les Vosges	
	dans le Jura	
	dans les Alpes	40
	dans le Massif Central	

37	X
	X
20	
38	Х
39	
	X
40	
	Х



Fiches techniques et documents utiles à destination des candidats

- Documents généraux
 - ✓ Fiche 1 : Présentation de l'examen probatoire
 - ✓ Fiche 2 : Comment s'inscrire à l'examen probatoire ?
 - ✓ Fiche 3 : Comment remplir le formulaire de déclaration des randonnées à joindre à votre dossier d'inscription ?
 - ✓ Fiche 4 : Validation technique de la liste de randonnées
- Epreuve 1 : parcours de marche/ orientation en terrain varié
 - ✓ Fiche 5 : Conseils pour préparer l'épreuve 1
 - ✓ Consignes aux candidats
 - ✓ Note de service relative à l'équipement des candidats
- Epreuve 2 : questionnaire portant sur l'environnement montagnard et humain et l'expérience de la vie en montagne
 - ✓ Fiche 6 : Conseils pour préparer l'épreuve 2

L'examen probatoire est organisé conformément à l'arrêté du 3 juin 2019 et ses textes d'application. Les sessions sont réparties sur deux périodes de l'année. Les candidats ne peuvent

prennent part qu'à une seule session par période.

Fiche 1 : Présentation de l'examen probatoire

Les candidats à l'examen probatoire sont âgés de dix-sept ans révolus au 1er janvier de l'année de l'examen.

En relation avec l'Ecole nationale des sports de montagne le pôle national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme procède à l'affectation géographique des candidats.

L'examen probatoire comprend deux épreuves, qui se déroulent dans l'ordre chronologique suivant :

- **Première épreuve** : parcours de marche : orientation en terrain varié.
- **Deuxième épreuve** : un questionnaire portant sur l'environnement montagnard naturel et humain et l'expérience de la vie en montagne ;
- les copies des candidats ayant validé l'épreuve 1 seront alors corrigées.

 Dans tous les cas l'accès à l'épreuve 1 nécessite la validation technique préalable de la liste

Pour des raisons techniques l'organisateur peut inverser l'ordre des épreuves. Seules

de randonnées par le jury.

Pour être admis à l'examen probatoire, le candidat doit avoir réussi le parcours de

marche /orientation en terrain varié et validé le questionnaire.

L'attestation de réussite à l'examen probatoire est délivrée au candidat par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale organisateur de

directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale organisateur de l'examen. Elle a une durée de validité de trois ans à compter du 31 décembre de l'année de réussite à l'examen.

Une attestation de réussite partielle est délivrée au candidat qui a réussi la première

Une attestation de réussite partielle est délivrée au candidat qui a réussi la premiè épreuve mais échoué à la deuxième épreuve. Cette attestation a une durée de validité de deux ans à compter du 31 décembre de l'année de délibération finale du jury initial. Le candidat est tenu de satisfaire à l'épreuve non validées, dans ce délai.

1/ Modalités d'inscription aux examens probatoires :

Les candidats se préinscrivent sur l'application internet GEPAFO Montagne : http://www.gepafom.fr/jsra/login

Ils téléchargent leur dossier d'inscription prérempli sur GEPAFO, et le formulaire de déclaration de randonnées sur http://www.cnsnmm.sports.gouv.fr et envoient l'ensemble des pièces à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

organisatrice de l'examen dont l'adresse figure en dernière page du dossier d'inscription.

NFiche 2 : Comment s'inscrire à l'examen probatoire ?

2/ Composition du dossier d'inscription :

N

9.

S

Le dossier d'inscription comprend les pièces suivantes :

- une demande d'inscription établie sur un formulaire normalisé; 1.
- 2. une photographie d'identité récente;
- une photocopie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport; 3.
- pour les candidats de nationalité française, nés à partir de 1979 pour les hommes et à 4. partir de 1983 pour les femmes, une photocopie de l'attestation de recensement ou du
- certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté; pour les personnes mineures, l'autorisation parentale ou celle du tuteur légal; 5.
- un certificat médical de non-contre-indication à l'exercice de la profession 6. d'accompagnateur en moyenne montagne datant de moins d'un an à la date de clôture de la première inscription;
- la photocopie de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » 7. (PSC 1) ou son équivalent; trois enveloppes autocollantes de format 23 cm x 16 cm affranchies au tarif en vigueur 8. et libellées au nom et à l'adresse du candidat :
 - normalisé disponible sur le site internet du national de ski nordique et de moyenne montagne et dont le lien de téléchargement figure dans le dossier d'inscription. Pour les candidats titulaires de l'attestation de réussite partielle à l'épreuve 1 de

une liste de trente randonnées effectuées par le candidat, établie sur le formulaire

- l'examen probatoire obtenue après le 1er septembre 2019, le dossier d'inscription comporte cette seule attestation. Le candidat est alors convoqué pour l'épreuve 2 uniquement.
- Pour les candidats titulaires de l'attestation de réussite partielle à épreuve 1 de l'examen probatoire obtenue avant le 1er septembre 2019, le dossier d'inscription comporte uniquement cette attestation et la liste de randonnées. Le candidat est
- alors convoqué pour l'épreuves 2 après validation technique de sa liste de randonnées par le jury. Pour les candidats titulaires de l'attestation de réussite partielle aux épreuves 1 et 2
- de l'examen probatoire obtenue avant le 1er septembre 2019, le dossier d'inscription comporte uniquement cette attestation la liste de randonnées. Le candidat obtient l'examen probatoire après validation technique de sa liste de randonnées par le jury.
- Pour les candidats titulaires de l'attestation de réussite partielle aux épreuves 1 et 3 de l'examen probatoire obtenue avant le 1er septembre 2019, le dossier d'inscription comporte uniquement cette attestation et la liste de randonnées. Le candidat obtient

l'exagnen probatoire après validation technique de sa liste de randonnées par le jury et après réussite à l'épreuve 2.

3/ Convocation:

Le service organisateur de l'examen (DRJSCS) convoque les candidats. Cette convocation précise la date et le lieu de regroupement des candidats.

Le lieu exact des épreuves, notamment l'épreuve 1, n'est pas connu à l'avance. Il est nécessaire d'être véhiculé pour se déplacer d'un site à l'autre.

Les candidats ayant déjà validé avant 1^{er} septembre 2019 l'épreuve 1 et l'épreuve 2 ne sont pas convoqués et reçoivent leur attestation de réussite à l'issue de l'examen en cas de validation de leur liste de randonnées.

C Niche 3 : Comment remplir le formulaire de déclaration des randonnées à joindre à votre dossier d'inscription ?

Note importante: La liste de randonnée est un document complété et signé par le candidat engageant sa responsabilité et sa propre sécurité. Il garantit au jury que chaque candidat dispose de l'expérience minimale pour accéder à l'examen probatoire en sécurité et pour suivre la formation. Un document falsifié indiquant des randonnées qui n'ont pas été réalisées par le candidat traduit un comportement dangereux. Il peut justifier de son élimination; toute tricherie sur un examen public est passible d'une interdiction d'examen pour une durée de 5 ans.

1/ Note préalable concernant la réalisation des randonnées

Il est recommandé d'aborder ces randonnées de manière progressive du point de vue de leur difficulté et de l'autonomie qu'elles exigent. Ces randonnées ne doivent pas correspondre à des compétitions sportives de type "raid", "trail" ou "course d'orientation". Il s'agit de randonnées pédestres au sens traditionnel.

Il est nécessaire d'anticiper au moins un an à l'avance la constitution de la liste de randonnées. Les randonnées ne devront pas être trop anciennes : il faut en garder un souvenir le plus précis possible. Il n'existe malgré tout pas de délai en-deçà duquel elles auraient dû être réalisées.

Les randonnées sont aussi un bon moyen de préparer la première épreuve de l'examen. Pour cela il est nécessaire que le candidat soit un randonneur actif : préparation de l'itinéraire sur carte, suivi permanent sur la carte de la progression lors de la randonnée, liaison carte/terrain permanent avec identification des points remarquables rencontrés, sortie des itinéraires classiques et des sentiers quand les conditions le permettent.

2/ Comment remplir le document par informatique?

Les randonnées présentées dans le cadre de l'examen probatoire doivent répondre aux critères définis dans le tableau informatisé que vous devez télécharger sur le site http://cnsnmm.sports.gouv.fr/. Elle est en version ".xls" afin d'être utilisable si vous disposez d'Excel 97 (ou version plus récente) ou d'Open Office ou que vous travaillez sur un "Mac".

Quelle que soit l'outil informatique que vous allez utiliser, les validations informatiques ne peuvent fonctionner que si :

- toutes les cases sont remplies
- vous ne faites aucun copier-coller de données dans le tableau
- la durée des randonnées est supérieure ou égale à 5h (comptez les heures de marche effective)
- Chacune des randonnées inscrites au tableau A comporte une dénivelée positive cumulée d'un minimum de 1000m
- L'ensemble des randonnées inscrites dans le tableau A recoupent au moins 2 massifs (exemple : au moins 1 randonnée est faite dans les Vosges et les 9 autres dans les Pyrénées)

- Les randonnées consignées dans le cadre B sont issues d'au moins 2 listes types de massifs différents (exemple : 9 randonnées sont faites en Corse et 1 minimum dans les Alpes)

Toutes les cases non validées restent de couleur rose. Lors de leur validation, elles passent au blanc (ou au vert pour la page de garde).

Le respect de ces principes de remplissage assure la recevabilité administrative de la liste de randonnées.

Une fois les tableaux remplis, et avant d'imprimer votre déclaration de randonnées, vous devez vérifier la validité administrative de votre déclaration au moyen du passage des

cases de la page de garde initialement de couleur rose et marquées "à compléter" ou "NON" à la couleur verte assortie de la mention "OK".

2/ Comment interpréter la notion de "montagne"?

Les randonnées présentées dans le cadre de l'examen probatoire doivent être réalisées en montagne. La transcription de cette obligation dans la liste de randonnées est la suivante:

* Toutes les randonnées du tableaux A doivent être réalisées sur les territoires des communes répertoriées des massifs montagneux retenues dans le cadre de la loi montagne. Ces communes sont précisées sur la carte

https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographieinteractive/#c=indicator&i=zone mont.zone mont&view=map26

Précisions géographiques relatives à la définition des massifs :

La notion de massif retenue dans le cadre de l'examen probatoire est issue de celle définie dans la loi montagne et indiquées sur la carte interactive : Alpes, Pyrénées, Massif Central, Jura, Vosges, Corse, Réunion/Volcan, Réunion/Piton des Neiges, Guadeloupe, Martinique, Guyane.

Ficher: Vglidation technique de la liste de randonnées par le jury avant l'épreuve 1

Une fois la liste reçue et l'inscription administrativement validée par les services organisateurs de l'examen, elle est transmise aux membres de jury pour la validation technique préalable à l'accès à l'épreuve 1.

Cette phase vise notamment les points suivants :

- <u>- notion de massif</u>: les randonnées du tableau A ont été réalisées sur les territoires des <u>communes répertoriées dans les massifs définis par la loi "Montagne".</u>
- <u>- caractéristiques topographiques</u>: il doit y avoir cohérence entre l'itinéraire décrit et la dénivelée positive annoncée dans le formulaire.
- <u>-Localisation des randonnées :</u> les randonnées du tableau A sont réalisées intégralement sur le territoire Français
- randonnées du tableau C correspondant à la "moyenne montagne enneigée": la randonnée doit avoir été effectuée sur un itinéraire majoritairement enneigé ; les traversées marginales de névés ne doivent pas être considérées comme terrain enneigé
- randonnées du tableau C correspondant à la "moyenne montagne tropicale" : la randonnée doit avoir été effectuée en terrain détrempé et escarpé et dans la limite des périodes cycloniques définies par le préfet du territoire considéré Soit: Réunion : du 15 novembre au 30 avril Guadeloupe et Martinique : du 1er juin au 30 novembre
- randonnée du tableau A' correspondant à une durée de 5 jours :
- L'itinéraire ne doit pas inclure 2 nuitées consécutives au même endroit. Elle doit par ailleurs être intégralement réalisée sur le territoire français.
- mode de déplacement : aucune des randonnées réalisées n'utilise un autre moyen de progression que le déplacement à pieds ou à l'aide de raquettes à neige.
- <u>- respect des prérogatives du diplôme préparé :</u> aucun itinéraire réalisé n'emprunte de glacier, même recouvert ; le matériel ou les techniques d'alpinisme ne sont pas non plus nécessaires à la progression normale sur les itinéraires empruntés ; les 10 randonnées hivernales doivent avoir été réalisées sur des reliefs vallonnés, excluant tout accident de terrain important, en conditions enneigées
- <u>- cadre de réalisation de la randonnée</u>: les randonnées ne doivent pas avoir été réalisées à l'occasion d'épreuves sportives ni lors de précédents examens de type "probatoire".

La validation technique par le jury de la liste de randonnée est réalisée juste avant l'épreuve 1. Le jury peut refuser l'accès à l'épreuve 1 aux candidats dont la liste ne répond pas aux critères ci-dessus. Les candidats en sont informés au plus tard lors de l'appel, la veille de l'épreuve 1.

Cette épreuve fait appel aux qualités suivantes :

régulière d'activités d'endurance est le meilleurs gage de réussite.

L'épreuve est physique et longue : 1250 à 1500m de dénivelée positif et 15 à 20 km linéaires. L'épreuve a une durée d'environ 6 et 8 heures. La régularité de la

itinéraire.

S

N

Qualités d'endurance

N

C

Capacités d'orientation
Le candidat doit pouvoir s'orienter en moyenne montagne de manière précise. Il doit maitriser la lecture de carte, l'utilisation de la boussole et de l'altimètre, la lecture du terrain, la construction d'itinéraires hors sentiers et en terrains variés. En outre il doit être capable de rester concentré pendant 6 à 8 heures sur son

progression est contrôlée aux portes horaires. Les candidats trop lents sont

éliminés. Les candidats trop rapides sont retenus le temps nécessaire. La pratique

Fiche 5: Conseils pour préparer l'épreuve 1

Parcours de marche / orientation en terrain varié

Le candidat doit gérer seul son rythme de progression, son alimentation, son hydratation, son habillement, son matériel et son orientation. Il doit veiller à son état physique et utiliser son matériel de manière adéquat pour s'économiser et s

L'autonomie et la technique de progression

état physique et utiliser son matériel de manière adéquat pour s'économiser et se préserver. L'acquisition de l'expérience de vie en montagne en situation de randonnée est primordiale pour la réussite de cette épreuve.

ne doit pas être négligé. L'aisance en terrain varié permet de progresser plus rapidement et sans risque tout au long de l'épreuve. Une fois encore, c'est

La progression en terrain varié

La progression en terrain varié
Une grande partie du parcours est réalisée hors sentier. Cela nécessite d'être
capable de progresser efficacement sur tous types de terrain. Cet aspect de l'examen

l'expérience dans la progression hors sentier qui fait la différence.

- Conseils de préparation pour la première épreuve
 - Acquérir de l'expérience en randonnée en montagne en autonomie et hors sentier
 Pratiquer occasionnellement des activités annexes complémentaires telles que la course d'orientation, l'escalade, la course en montagne et l'alpinisme
 - Consulter la liste du matériel obligatoire et du matériel recommandé pour l'épreuve, s'équiper et savoir utiliser à bon escient ce matériel.

CONSIGNES AUX CANDIDATS - A LIRE ATTENTIVEMENT

Votre heure de départ et le lieu de rendez-vous figurent sur les documents prévus à cet effet.

Vous devrez être sur le lieu annoncé, prêt à partir, au plus tard 20' avant votre heure individuelle de départ.

> PRINCIPES DU PARCOURS DE MARCHE /ORIENTATION EN TERRAIN VARIE

Lae parcours de marche / orientation en terrain varié consiste en un déplacement en moyenne montagne effectué en autonomie de navigation et, pour tout ou partie, hors sentier.

Il s'agit d'une épreuve individuelle où toute forme de communication (y compris avec les contrôleurs) est interdite, sauf pour raison de sécurité ou d'abandon.

Certains des points de passage obligatoires définissent des portions successives d'itinéraire, dites « sections», que le candidat doit franchir dans les limites de barrières horaires minimales et maximales définies par le jury, pour être autorisé à poursuivre l'épreuve. Ces barrières horaires sont indiquées sur votre carte au format HH:MM en temps cumulé depuis votre départ (temps 00:00).

Pour réussir l'épreuve, le candidat doit franchir les portes horaires dans le temps imparti, valider son passage dans l'ordre aux points de passage imposés et avoir satisfait aux contrôles portant sur le matériel et le sac.

> MARCHE

Durant tout le parcours, les candidats portent un sac à dos de 10 kg pour les hommes et de 7 kg pour les femmes. Vous devez à tout moment avoir sur vous ou dans votre sac *a minima* le matériel de montagne mentionné sur la liste que vous avez reçue avec votre convocation. Votre sac à dos pourra être pesé et le matériel vérifié au départ, au cours de la randonnée et à l'arrivée. Le poids de l'eau et de la nourriture que vous prévoyez de consommer pendant la randonnée est à rajouter au poids réglementaire. Vous devez par ailleurs prévoir votre autonomie en eau.

Les candidats doivent porter le dossard qui leur a été attribué de façon visible tout au long de l'épreuve : le dossard-chasuble enfilé par-dessus les vêtements et le dossard papier accroché au sac à dos à l'aide des épingles fournies, sous peine d'exclusion de l'épreuve.

Les bâtons de marche sont autorisés sur l'épreuve.

Vos chaussures doivent être adaptées au terrains variés de montagne. Pour des raisons de sécurité, le jury se réserve le droit de bloquer un candidat, au départ du parcours, dès lors que le caractère manifestement inadapté de ses chaussures serait de nature à mettre en danger sa propre sécurité.

> ORIENTATION

Le support d'orientation est un extrait de carte IGN au $1/25~000^{\rm e}$, avec une équidistance de 10m, que l'organisation fournit à chaque candidat. L'impression est faite sur un papier indéchirable et résistant à l'eau. Les bords de carte sont orientés au Nord géographique. Le départ (\triangle), l'arrivée (\triangle ou \bigcirc si distincte du départ) et les points de passage obligatoires (\bigcirc) correspondent à des éléments caractéristiques.

La navigation ne peut se faire qu'à l'aide d'une boussole magnétique, une carte et un altimètre, à l'exclusion de tout autre procédé technologique. Une fouille des sacs peut être prévue, avant, pendant ou à l'arrivée du parcours. Tout autre support d'orientation que la carte fournie est interdit (carte papier ou électronique).

> CHRONOMETRAGE

L'épreuve fait appel à un chronométrage électronique. Des boîtiers seront positionnés sur le terrain à l'emplacement des balises. L'organisation met à votre disposition une puce nominative dont l'introduction dans les boîtiers enregistre votre heure et votre ordre de passage aux balises. La bonne validation de votre passage se vérifie sur le boîtier au moyen d'un bip sonore et/ou d'un signal lumineux simultané. Si la validation électronique de votre passage s'avère défectueuse (absence de bip sonore et de signal lumineux), vous devez poinçonner votre carte au moyen de la pince accrochée à la balise ou au piquet.

Le démarrage et l'arrêt de votre chronométrage sont déclenchés par l'introduction de la puce dans les boîtiers « départ » et « arrivée ». Vous êtes également responsable de la validation de chacun de vos points de passage

obligatoires. Vous devez les rallier impérativement dans l'ordre croissant (Δ - 1 - 2 - 3 - ...). La validation de tout autre point de passage que ceux indiqués sur votre carte entraine l'élimination. A votre arrivée à chaque porte horaire, vous êtes tenu de valider votre passage en insérant votre puce dans le boitier de

contrôle de la balise, puis de vous présenter au chronométreur qui procédera à la lecture de votre temps cumulé de parcours. Si vous êtes en retard, vous serez éliminé et devrez vous conformer aux consignes de rapatriement du contrôleur responsable de la porte horaire. Cela peut nécessiter un temps d'attente sans possibilité de quitter la porte horaire. Si vous êtes en avance, vous devrez vous conformer aux consignes d'attente formulées par le chronométreur, gérer vous-même votre avance au moyen de votre chronomètre puis revalider spontanément le boitier de contrôle de la balise avant de vous représenter au contrôleur une fois la barrière horaire minimum atteinte. Seul le chronométreur de la porte horaire peut autoriser un candidat à poursuivre son parcours.

Les temps de passage mini/maxi aux portes horaires, leur emplacement sur le parcours ainsi que le temps maximum autorisé pour rallier l'arrivée sont indiqués dans les marges de la carte en distinguant le cas échéant les horaires applicables aux filles de ceux applicables aux garçons.

Après arrêt du chronomètre à la balise « arrivée », vous devrez vous présenter à la table de gestion des résultats pour rendre votre puce, vos dossards ainsi que votre carte.

La perte de la puce entraîne l'élimination du candidat et sa facturation pour un montant de 52€.

SECURITE ET RESPECT DES PROPRIETES

Pour des questions d'ordre météorologique notamment, le jury vous demande de poursuivre l'épreuve dans la limite de 30 minutes de dépassement des temps (max et portes horaires) figurant sur votre carte avant tout abandon.

Vous pouvez traverser de nombreuses clôtures. Dans ce cas, prenez soin de ne pas les abimer et refermez-les systématiquement.

Vous pouvez être amenés à cheminer sur une ou plusieurs portions d'itinéraires imposées marquées, sur le terrain par une succession régulière de jalons, et sur la carte par un tracé en pointillés de couleur rouge. Sur la (ou les) portion(s) d'itinéraire concernée(s), vous devrez cheminer sur l'itinéraire imposé. A l'issue du dernier jalon, vous reprendrez votre navigation pour vous rendre au point de passage suivant. Chacune de ces portions jalonnées débute nécessairement depuis l'un de vos points de passage imposés (balises).

Sur votre carte peuvent figurer des zones interdites marquées par des surfaces hachurées de couleur rose; vous avez l'interdiction formelle de pénétrer dans ces zones. De même, les éventuelles routes interdites seront barrées par des croix roses; il est dans ce cas formellement interdit d'emprunter la route ou de la longer à moins de 5m de distance de la chaussée.

Afin de garantir la sécurité des candidats, l'organisation effectue votre suivi. Vous devez impérativement décacheter votre téléphone et prévenir l'organisation selon la procédure ci-dessous en cas de dépassement horaire de plus de 30 minutes.

1. Consignes en cas d'abandon ou de dépassement horaire de plus de 30 minutes :

Envoyer un texto au PC organisation mentionnant votre n° de dossard, le lieu où vous vous trouvez et le point caractéristique vers lequel vous vous dirigez. A défaut de réseau, prévenir le contrôleur le plus proche dans les meilleurs délais.

2. Consignes si vous avez besoin d'aide (vous êtes perdu ou blessé) :

Téléphoner au PC organisation et suivre les instructions. A défaut de couverture réseau de votre opérateur, composez le 112. En l'absence de toute couverture réseau, si vous pouvez vous déplacer, joignez le contrôleur le plus proche. Sinon, mettez-vous à l'abri en position visible, signaler votre position en utilisant votre sifflet et attendez l'arrivée des secours sans changer de position.

3. Consignes si vous êtes témoin d'un accident :

Vous devez porter assistance à la personne blessée, la mettre en sécurité puis suivre la procédure décrite au 2 en utilisant le téléphone de la personne en difficulté. Indiquez également à l'organisation votre numéro de dossard.

Note de service FORM/AMM/002- 19 relative au DE Alpinisme

- Accompagnateur en Moyenne Montagne -

Objet : Equipement des candidats pour prendre part à l'épreuve de marche, orientation en terrain varié de l'examen probatoire du DEA-AMM

Le candidat doit, pendant toute la durée de l'épreuve et en tous points du parcours, porter un sac à dos d'un poids permanent minimum de 10kgs pour les hommes et 7kgs pour les femmes.

Matériel obligatoire

Le matériel obligatoire doit être disponible pendant toute la durée de l'épreuve. L'absence d'un élément de cette liste peut entrainer l'élimination du candidat.

- 1 paire de chaussures fermées crantées (aux pieds)
- 1 veste manches longues
- 1 pantalon
- 1 sac de couchage (poids minimum 500g)
- 1 bonnet
- 1 bâche (dimensions mini 3m x 2m) avec œillets dans les angles
- 1 trousse individuelle de premier secours comprenant *a minima* une couverture de survie (dimensions mini 2,20m x 1.40m), des pansements, un désinfectant, des compresses, du sérum physiologique, une bande adhésive, une bande de contention, une paire de gants à usage unique et une pince à épiler
 - 1 téléphone portable chargé et éteint qui sera placé dans une pochette opaque scellée par l'organisation
- 1 sifflet
- 1 kit d'allumage de feux (a minima 1 briquet et une bougie chauffe-plat)
- 1 lampe électrique en état de fonctionner
- 1 boussole <u>de réserve</u> (dans le sac à dos ou sur la montre)
- 1 quantité d'eau <u>de réserve</u> d'un litre minimum (à ne pas consommer pendant l'épreuve)
- 1 quantité de nourriture <u>de réserve</u> prête à consommer de 500g minimum (à ne pas consommer pendant l'épreuve)
- 1 montre ou chronomètre (pour la gestion cumulée de votre temps de parcours)
- la fiche de consignes aux candidats qui vous sera distribuée au plus tard au candidat le jour de sa convocation

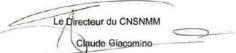
Matériel interdit

Extrait de l'arrêté du 03 juin 2019 relatif à la formation spécifique du diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne : "Le candidat ne peut utiliser qu'une boussole magnétique, une carte et un altimètre, à l'exclusion de tout autre procédé technologique."

- téléphone portable allumé ou autre téléphone que celui operculé par l'organisation
- GPS et montre-GPS
- carte topographique papier ou électronique autre que celle fournie par l'organisation
- ordinateur
- tablette électronique
- tout instrument électronique ayant d'autres fonctions que celles de boussoles, d'altimètre et de montre

Matériel conseillé

- Δltimàtra
- Boussole (en plus de la boussole laissée dans le fond du sac)
- Protège carte
- Conto
- Casquette ou chapeau
- Vivres de course pour la journée (autres que la nourriture de réserve)
- Boisson pour la journée (autre que la boisson de réserve)
- Chaussures montantes adaptées à la pratique de la randonnée



Fiche 6 : Conseils pour préparer l'épreuve 2

Questionnaire portant sur l'environnement naturel et humain et l'expérience de la vie en montagne

Cette épreuve, d'une durée de 30 minutes, se présente sous la forme d'un écrit. Elle est accessible aux candidats qui n'ont pas été éliminés à la première épreuve.

Elle vise à s'assurer que le candidat possède les connaissances de base relatives à l'environnement montagnard naturel (écologie générale, faune, flore, géologie, géographie,

d'évaluer son expérience de la vie en montagne.

Pour des raisons fonctionnelles, la deuxième épreuve peut être passée avant la première. Elle est alors évaluée postérieurement à cette dernière épreuve, dans le seul cas où le candidat n'a pas

météorologie) et humain (économie, habitat et vie sociale, protection de l'environnement) et

1. Construction du questionnaire (40 questions)

Pour chaque question, il existe 4 propositions de réponses dont :

- au moins une est juste
- au plus deux sont justes

2. Correction

été éliminé.

Pour que la réponse à chaque question soit validée par l'obtention d'un point, le candidat doit avoir indiqué toutes les réponses justes et uniquement celles-ci.

L'admissibilité est fixée à 30 points.

3. Organisation des questions

Le questionnaire interroge 9 chapitres de connaissances, eux-mêmes subdivisés en rubriques comme suit :

1. Ecologie générale (6 questions) :

- Rôles et réglementations de la chasse et des grands prédateurs
- Equilibres et déséquilibres écologiques
- Biodiversité et écosystème
- Photosynthèse et respiration
- Définition de l'espèce, évolution, classement des êtres vivants
- · Contraintes physiques du milieu montagnard

2. Faune de montagne (5 questions) :

- Identification d'espèces emblématiques
- Les régimes alimentaires de la faune
- Traces et modes de déplacement
- Classement des vertébrésClassement des invertébrés

3. Flore de montagne (3 questions) :

- Identification d'espèces emblématiques
- Les étages de végétation
- · La reproduction des végétaux

4. Géologie (3 questions) :

- Les principales roches et principaux massifs
- Les principales formes d'érosion et de dépôts
- Les grandes ères géologiques : principaux repères dans le temps

5. Géographie et toponymie (4 questions) :

- Principaux points culminants
- · Sources, bassins versant des fleuves français
- Localisation administrative des massifs français
- Terminologie et toponymie

6. Météorologie (4 questions) :

- Les nuages
- Dépression / Anticyclone
- Altimètre / Baromètre
- L'orage

7. Economie, habitat et vie sociale en montagne (5 questions) :

- Agriculture en Montagne
- Tourisme en Montagne
- Exploitation forestière
- · Habitat montagnard
- Colonisation du milieu montagnard par l'Homme

8. Protection de l'environnement (4 questions) :

- Les Parcs nationaux
- Les réserves naturelles
- Les APPB
- Les interdictions générales

9. Expérience de la vie en montagne (6 questions) :

- Les refuges de montagne
- L'équipement du randonneur
- Le comportement sécuritaire
- La planification d'une randonnée
- La cartographie et le balisage
- Les moyens de communication en montagne

Conseils de préparation pour la deuxième épreuve

Le programme de chaque rubrique est précisé de manière plus approfondie dans le tableau consultable sur le site du CNSNMM intitulé "annexe". Il est facile de trouver les contenus correspondant sur internet.